

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

### REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31/05/17 COMPTE-RENDU

Le trente et un mai deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt-quatre mai deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire au boulodrome du complexe des Marres à Sisteron, sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

#### **Membres du Conseil Communautaire :**

**Nombre de membre en exercice : 93**

**Nombre de présents ou représentés :** 78 du point n°1 au point 11, 77 du point n°12 au 13, 78 du point n°14 au 20, 76 au point n°21, 78 du point n°22 au 24, 79 du point n°25 au 37.

**Secrétaire de séance :** M. Florent ARMAND

#### **Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Bruis : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune d'Entrepierrres : Mme Florence CHEILAN : absente non représentée pour les points 12 et 13.
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO représenté par Mme Marie-Claude NICOLAS ARNAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Daniel GUERASSIMENKO.
- Pour la commune de Garde-Colombe :
  - M. Edmond FRANCOU
  - M. Damien DURANCEAU
  - M. Daniel NUSSAS représenté par M. Damien DURANCEAU à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU arrivé à partir du point n° 25
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
  - Mme Henriette MARTINEZ
  - M. Jean-Marc DUPRAT
  - Mme Martine GARCIN
  - M. Laurent MAGADOUX
  - M. Gino VALERA
  - M. Robert GARCIN
  - M. Michel JOANNET représenté par M. Juan MORENO à qui il a donné procuration
  - M. Jean-Michel REYNIER représenté par M. Florent ARMAND à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : Mme Patricia MORHET RICHAUD
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par son suppléant M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
  - M. Robert GAY représenté par M. Didier CONSTANS à qui il a donné procuration
  - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT

- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montmorin : Mme Evelyne AUBERT représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Lucile ENDIGNOUS.
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY : absent non représenté pour le point 21
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Lucienne BARBERO
- Pour la commune de Sainte Marie de Rosans : M. Jean-Louis CORREARD représenté par M. Jean-Louis PASCAL à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Liliane COMBE.
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par M. Bruno LAGIER à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jean-Philippe GEFFROY.
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres :
  - M. Bernard MATHIEU
  - Mme Marie-Christine SCHUMACHER représenté par M. Bernard MATHIEU à qui elle a donné procuration
  - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD représentée par M. Alain D'HEILLY à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Catherine LANTEAUME.
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
  - M. Daniel SPAGNOU
  - M. Jean-Pierre TEMPLIER
  - Mme Christiane GHERBI
  - Mme Nicole PELOUX
  - M. Marcel BAGARD
  - M. Nicolas LAUGIER
  - M. Michel AILLAUD
  - Mme Sylvia ODDOU représentée par M. Michel AILLAUD à qui elle a donné procuration
  - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle donné procuration
  - M. Christian GALLO représenté par M. Nicolas LAUGIER à qui il a donné procuration
  - Mme Françoise GARCIN
  - Mme Christine REYNIER
  - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
  - Mme Céline GARNIER représenté par Mme Christiane GHERBI à qui elle a donné procuration
  - M. Christophe LEONE
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER représenté par M. Jean-Louis REY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jérôme SAMUEL. Absent non représenté pour le point 21
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
  - M. Gérard NICOLAS
  - M. Albert MOULLET
  - Mme Isabelle BOITEUX représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

**Absents non représentés :**

- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP

- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : M. Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE



## **Ordre du jour :**

- Motion de soutien au milieu agricole à la suite de l'épisode de gel
- Contrat de Ruralité / validation de la stratégie et des objectifs
- Convention fixant les modalités de travail entre la CCSB et le Pays Sisteronais Buëch
- Parc d'activités du Val de Durance / vidéo-surveillance
- ZA de Plan Roman / rétrocession des noues concernant la propriété Sinola
- Acquisition par voie de préemption de l'immeuble Martin (commune de Sisteron)
- Marché de travaux d'aménagement du site de vol libre de Chabre
- Convention avec le syndicat mixte « Espace Randonnée » pour la création de parcours VTT dans le Laragnais
- Base de loisirs de Germanette / Ouverture estivale et tarifs
- Convention d'AOT pour un espace buvette et restauration sur la base de loisirs de Germanette
- Espace Valléen Terres de Provence / création d'un emploi de chargé de projet
- Convention avec l'Etat concernant l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet (Sisteron)
- Convention relative au renouvellement de la mission prévention dans le sud du département des Hautes-Alpes
- Choix de principe sur la poursuite de l'exploitation de l'ISDND de Sorbiers et levée de la tranche conditionnelle, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, prévue au marché de l'audit
- Contrats pour l'Action et la Performance avec Eco-Emballages et avec les repreneurs O-I Manufacturing, Suez-Environnement et Véolia Propreté
- Convention avec Ecofolio
- Appel à projet Ecofolio
- Achat d'un camion benne pour la collecte des déchets ménagers
- Désignation des délégués de la CCSB à la commission de suivi du site de l'ISDND du Beynon (Ventavon)
- Désignation des délégués de la CCSB à la commission de suivi du site de l'ISDND de Sorbiers
- Désignation des représentants de la CCSB à la Commission Consultative Paritaire issue de la Loi TECV
- OPAH du Grand Buëch / Désignations de membres suppléants pour la commission interne
- Attribution de subventions pour 2017
- Cotisations et participations 2017
- Comptes de gestion 2017 des 7 anciennes communautés de communes
- Indemnités de régisseur
- Mise en place du CT et du CHSCT
- Autorisations spéciales d'absence
- Journée de solidarité
- Adhésion au régime d'assurance chômage
- Budget annexe des déchets ménagers / Création et suppression d'emplois permanents

- Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité
- Création d'emplois saisonniers
- Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi
- Création d'un emploi aidé d'agent de déchetterie en Contrat Emploi d'Avenir
- Attribution de titres restaurants au personnel intercommunal / délibération modificative
- Détermination du lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire
- Questions diverses



### **1. Motion de soutien au milieu agricole à la suite de l'épisode de gel**

*Projet de délibération présenté par M. Patrick MASSOT*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Le conseil communautaire :

- soutient les communes dans leur démarche de demande de classement en calamités agricoles,
- affirme sa vigilance quant au montant des indemnités à percevoir par les agriculteurs,
- demande la modification des barèmes départementaux des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes afin de porter le tonnage hectare de base de 40 t à 50 t, le barème actuel étant extrêmement discriminant ;
- demande que soit appliquée la dérogation suivante :
  - il s'agit de porter le taux d'indemnisation de base de 35 % à 50 % pour les producteurs qui ont subi des pertes supérieures à 70 %, comme cela a été le cas pour les producteurs du Limousin à la suite de l'épisode de gel des 9, 16 et 17 avril 2012 (arrêté ministériel du 08/02/13 publié au Journal Officiel de la République Française le 14/02/13).

### **2. Contrat de Ruralité / validation de la stratégie et des objectifs**

*Projet de délibération présenté par M. Gérard TENOUX*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la stratégie et les objectifs opérationnels du contrat de ruralité pour la période 2017-2018,
- autorise le président à solliciter tous les financements mobilisables aux fins de réalisation des actions,
- autorise le président à signer tous les documents afférents à la réalisation du contrat.

### **3. Convention fixant les modalités de travail entre la CCSB et le Pays Sisteronais Buëch**

*Projet de délibération présenté par M. Gérard TENOUX*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 1 abstention)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le principe d'intégration des salariés du Pays Sisteronais Buëch à la CCSB à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- autorise le président à signer la convention fixant les modalités de travail entre les services de la CCSB et les services du Pays dans l'attente de cette intégration.

### **4. Parc d'activités du Val de Durance / vidéo-surveillance**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 1 contre)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer un marché d'un montant de 4 611.80 € HT avec le groupement d'entreprises VIAL/JPSA pour la vidéosurveillance du parc d'activités du Val de Durance.

#### **5. ZA de Plan Roman / rétrocession des noues concernant la propriété Sinola**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer l'acte de rétrocession ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

#### **6. Acquisition par voie de préemption de l'immeuble Martin (commune de Sisteron)**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 1 abstention)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'acquisition par voie de préemption de l'immeuble Martin en vue de le rétrocéder à la commune de Sisteron ;
- précise que les frais d'actes seront à la charge de la CCSB qui en sera remboursée par la commune de Sisteron ;
- autorise le président à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition et notamment l'acte notarié par devant Me Magali MARTELLI, en participation avec la SCP BAYLE/MALET-CLEMENT ;
- confirme que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2017 de la CCSB.

#### **7. Marché de travaux d'aménagement du site de vol libre de Chabre**

*Projet de délibération présenté par M. Marcel BAGARD*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer le marché de travaux d'un montant de 55.930 € HT avec l'entreprise Buëch Durance Travaux.

#### **8. Convention avec le syndicat mixte « Espace Randonnée » pour la création de parcours VTT dans le Laragnais**

*Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour, 1 abstention)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec le syndicat mixte « Espace Randonnée » pour la création de parcours VTT sur le secteur Laragnais.

#### **9. Base de loisirs de Germanette / Ouverture estivale et tarifs**

*Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les horaires d'ouverture et les tarifs d'entrée estivaux 2017, ainsi que les tarifs de location des engins nautiques de la base de loisirs de Germanette.

#### **10. Convention d'AOT pour un espace buvette et restauration sur la base de loisirs de Germanette**

*Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer une convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec le candidat dont l'offre aura été retenue par le Bureau.

### **11. Espace Valléen Terres de Provence / création d'un emploi de chargé de projet**

*Projet de délibération présenté par M. Damien DURANCEAU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (77 pour, 1 contre)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi permanent d'attaché territorial pour exercer les fonctions de chargé de projet Espace Valléen ;
- approuve le principe de recrutement d'un agent contractuel sur cet emploi, considérant la nature des fonctions à exercer et le caractère temporaire de la mission ;
- fixe la rémunération de cet emploi sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'attaché territorial ;
- autorise le président à signer le contrat de travail avec la personne recrutée ;
- autorise le président à solliciter les financements relatifs à cet emploi ;
- autorise le président à signer la convention avec la Communauté de Communes de Lure Vançon Durance.

### **12. Convention avec l'Etat concernant l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet (Sisteron)**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Jacques LACHAMP*

*Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec l'Etat concernant l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet.

### **13. Convention relative au renouvellement de la mission prévention dans le sud du département des Hautes-Alpes**

*Projet de délibération présenté par M. Juan MORENO*

*Votants : 77 – Suffrages exprimés : 77 (77 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention de partenariat relative au renouvellement de la mission prévention dans le sud des Hautes-Alpes pour l'année 2017.

### **14. Choix de principe sur la poursuite de l'exploitation de l'ISDND de Sorbiers et levée de la tranche conditionnelle, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, prévue au marché de l'audit**

*Projet de délibération présenté par M. Alain D'HEILLY*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 70 (68 pour, 2 contre et 8 abstentions)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la poursuite de l'exploitation du site de Sorbiers,
- autorise le Président à engager la tranche conditionnelle prévue au marché de l'audit avec le groupement solidaire ANTEA/CALIA Conseil/FM,
- autorise le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la réalisation des travaux de la 4<sup>ème</sup> alvéole,
- autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour le lancement de cette consultation.

**15. Contrats pour l'Action et la Performance avec Eco-Emballages et avec les repreneurs O-I Manufacturing, Suez-Environnement et Véolia Propreté**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'autoriser le président à signer le nouveau Contrat pour l'Action et la Performance barème E avec Eco-Emballages ;
- de retenir l'option « fédérations » pour la reprise des matières ;
- d'autoriser le président à signer les contrats avec les repreneurs O-I Manufacturing, Véolia Propreté et Suez RV Méditerranée.

**16. Convention avec Ecofolio**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer électroniquement la convention d'adhésion relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papier avec Ecofolio.

**17. Appel à projet Ecofolio**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la candidature de la CCSB à l'appel à projet 2017 lancé par Ecofolio ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

**18. Achat d'un camion benne pour la collecte des déchets ménagers**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis REY*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour, 2 abstentions)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à lancer les démarches d'acquisition de ce matériel auprès de l'UGAP, pour espérer une livraison au 1er trimestre 2018.

**19. Désignation des délégués de la CCSB à la commission de suivi du site de l'ISDND du Beynon (Ventavon)**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire désigne, à l'unanimité, M. Jean-Marie TROCCHI comme délégué titulaire, et M. Gino VALERA comme délégué suppléant, au sein de la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Beynon.

**20. Désignation des délégués de la CCSB à la commission de suivi du site de l'ISDND de Sorbiers**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire désigne, à l'unanimité, M. Alain D'HEILLY comme délégué titulaire, et M. Jean-Louis REY comme délégué suppléant, au sein de la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Beynon.

## **21. Désignation des représentants de la CCSB à la Commission Consultative Paritaire issue de la Loi TECV**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 76 – Suffrages exprimés : 76 (76 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire désigne, à l'unanimité, M. Edmond FRANCOU comme délégué au sein de la Commission Consultative Paritaire mise en place par le SYME 05.

## **22. OPAH du Grand Buëch / Désignations de membres suppléants pour la commission interne**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité les conseillers communautaires suivants au sein de la commission interne concernant l'OPAH du Grand Buëch en qualité de suppléants :

- pour le Serrois : M. Bernard MATHIEU
- pour les Baronnie : M. Jean-Louis REY
- pour Ribiers Val de Méouge : M. Didier CONSTANS
- pour la Vallée de l'Oule : M. Gérard TENOUX

## **23. Attribution de subventions pour 2017**

*Projet de délibération présenté par M. Edmond FRANCOU*

*Votants : 78*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide d'attribuer une subvention aux organismes indiqués dans le tableau joint en annexe à la délibération et conformément au montants précisés dans ce même tableau ;
- autorise le président à signer une convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme des Hautes Terres de Provence, l'Office de Tourisme du Sisteronais Buëch et l'APACS (association des commerçants de Sisteron).

## **24. Cotisations et participations 2017**

*Projet de délibération présenté par M. Edmond FRANCOU*

*Votants : 78 – Suffrages exprimés : 78 (78 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'adhésion de la CCSB aux associations et organismes divers pour l'année 2017
- approuve le versement des cotisations et participations indiqués dans le tableau joint en annexe de la délibération

## **25. Comptes de gestion 2017 des 7 anciennes communautés de communes**

*Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les comptes de gestion 2017 correspondant aux budgets des 7 anciennes communautés de communes.



## **26. Indemnités de régisseur**

*Projet de délibération présenté par Mme Henriette MARTINEZ*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'octroi d'une indemnité de responsabilité aux agents titulaires, stagiaires ou contractuels qui seront nommés régisseurs par arrêté du président ;
- décide que le montant de l'indemnité sera fixé en appliquant strictement les taux mentionnés dans l'arrêté ministériel du 28 mai 1993, sans majoration ;
- décide qu'un même régisseur chargé de plusieurs régies de services différents ne pourra pas cumuler plusieurs indemnités de responsabilité. Il lui sera attribué l'indemnité correspondant à la régie impliquant le maniement de fonds le plus important.

## **27. Mise en place du CT et du CHSCT**

*Projet de délibération présenté par Mme Martine GARCIN*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la mise en place du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) selon les modalités proposées par la commission des ressources humaines.

## **28. Autorisations spéciales d'absence**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis PASCAL*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'établir les conditions d'attribution et la durée des autorisations d'absences applicables aux agents de la CCSB conformément au tableau proposé par la commission des ressources humaines, étant précisé que les autorisations spéciales d'absence qui ne sont pas mentionnées dans le tableau et qui ne sont pas applicables de droit selon des modalités précisément définies par voie législative ou réglementaire, ne seront pas accordées.

## **29. Journée de solidarité**

*Projet de délibération présenté par Mme Martine GARCIN*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'adopter les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité telles que proposées par la commission des ressources humaines.

## **30. Adhésion au régime d'assurance chômage**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis PASCAL*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch au régime d'assurance chômage,
- autorise le président à signer le contrat d'adhésion révoquant à l'assurance chômage,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget afin de verser à l'URSSAF l'ensemble des contributions donc la CCSB sera redevable.

### **31. Budget annexe des déchets ménagers / Création et suppression d'emplois permanents**

*Projet de délibération présenté par Mme Martine GARCIN*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les créations et suppression d'emplois permanents proposées par la commission des ressources humaines et autorise de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers

### **32. Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis PASCAL*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activité proposées par la commission des ressources humaines ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment les contrats de travail des agents concernés.

### **33. Création d'emplois saisonniers**

*Projet de délibération présenté par Mme Martine GARCIN*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil de communauté :

- approuve les créations d'emplois saisonniers proposées par la commission des ressources humaines ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment les contrats de travail des agents concernés ;
- autorise le président à signer un contrat avec Hautes-Alpes Emplois relais pour le recrutement des surveillants de baignade.

### **34. Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis PASCAL*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les propositions formulées par la commission des ressources humaines concernant les CAE ;
- autorise le président à conduire l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements et/ou renouvellements et/ou modifications avec les différents organismes conventionnés ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de travail des agents concernés.

### **35. Création d'un emploi aidé d'agent de déchetterie en Contrat Emploi d'Avenir**

*Projet de délibération présenté par Mme Martine GARCIN*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- de créer, à compter du 6 juin 2017 un emploi en Contrat d'Avenir dans les conditions proposées par la commission des ressources humaines ;
- d'autoriser le président à signer la convention avec la Mission Jeune 05 et le contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée ;
- de préciser que cet emploi sera affecté au budget annexe des déchets ménagers.

### **36. Attribution de titres restaurants au personnel intercommunal / délibération modificative**

*Projet de délibération présenté par M. Jean-Louis PASCAL*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'attribution de titres restaurants au personnel de la CCSB à titre expérimental, , sur la période du 1er mai 2017 au 31 décembre 2018, selon les modalités proposées par la commission des ressources humaines ;
- autorise le président à signer la convention de mise à disposition des titres restaurant avec l'organisme émetteur dont l'offre sera retenue par le Bureau de la CCSB.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 139-17 du 10 avril 2017.

### **37. Détermination du lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire**

*Projet de délibération présenté par M. Daniel SPAGNOU*

*Votants : 79 – Suffrages exprimés : 79 (79 pour)*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la proposition des lieux pour la tenue des prochains conseils communautaires.